

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1192

Erratum: Rectification
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La longue route des socialistes valaisans

(ag) Le Valais est le seul canton romand qui n'ait pas fait sa mue, dans l'après-guerre. Le parti majoritaire PDC, depuis le XIX^e siècle, y détient la majorité absolue. Aucun socialiste n'a jamais siégé au Conseil d'Etat. Bilan après 75 ans d'opposition socialiste.

REPÈRES

Les socialistes valaisans ont deux particularités. Ils possèdent au cœur du vieux Sion une superbe bâtisse, de quatre étages, avec clocher central de deux niveaux. C'est un symbole face à la Mairie et au Parlement cantonal. Ils sont aussi les seuls à éditer un journal hebdomadaire, *Le Peuple valaisan*. Il a sa place dans la diversité nécessaire de la presse valaisanne, dominée par le *Nouvelliste*. Il tient grâce à un bénévolat poussé. Mais il serait temps que les partis romands unissent leurs efforts, après l'échec de *Jet d'encre*, en tenant compte d'une coordination et d'une adaptation aux conditions locales.

Lucien Rosset a publié dans le programme d'anniversaire une excellente histoire du parti socialiste valaisan. Nous lui avons emprunté plusieurs informations.

Chalais n'est pas une commune monocolore. Elle touche à Chippis, l'industrielle, l'ouvrière. Bien que située sur la rive gauche du Rhône, elle possède un domaine viticole qui produit un vin dont le président de commune déclare «*qu'il est marqué par une acidité naturelle qu'on nous envie*». Chalais, c'est aussi la station de Vercorin, au développement sage et bourgeois, sans HLM à touristes, zone résidentielle à la montagne. Ou encore le vallon de Réchy, intact et protégé avec son bisse ancestral toujours en eau. Cette diversité lui vaut d'être dirigée par une coalition radicale-socialiste, distinction rare dans le Valais central. Le lieu était donc propice pour fêter la naissance, en 1919, du parti socialiste valaisan.

En 1919

Date de naissance: 7 décembre 1919, café de Sarbach, rue de Conthey, Sion. Cette date est révélatrice des difficultés de la greffe du socialisme en Valais. Elle est tardive par rapport aux autres cantons romands, où le socialisme prend pied à la fin du XIX^e siècle. Elle a lieu après les élections nationales, qui se déroulèrent en automne 1919, pour la première fois en Suisse à la proportionnelle. L'Union ouvrière y avait présenté des candidats: on avait fait appel à Charles Naine, une des figures de proue du socialisme neuchâtelois et vaudois, à Alfred Schreier, représentant la FTMH, fort de l'organisation syndicale suisse, et Charles Dellberg, employé postal bénéficiant, grâce à son statut de fonctionnaire fédéral, de quelque indépendance par rapport aux pouvoirs locaux. Faut-il préciser qu'il n'y eut pas d'élus! Charles Dellberg sera, en 1935 seulement, le premier élu socialiste valaisan!

Le quorum

Le Valais est marqué dans sa structure sociale par une prédominance forte des structures familiales, des clans et, il faut le dire aussi, du clientélisme. Quand on connaît certaines conditions locales, on ne peut qu'admirer le courage de ceux qui osèrent s'affirmer. Etonnante trace de cette audace: je connaissais à Iséables un café où, dans le choix des disques de l'un des premiers juke-box, figurait l'Internationale.

Mais on est frappé aussi de la hargne avec laquelle le PDC a défendu ses positions dès qu'il fut menacé d'avoir à céder non pas le

pouvoir, mais les miettes du pouvoir. Il n'a pas craint de recourir à des moyens que l'on peut considérer comme illégaux, au vu de l'actuelle jurisprudence du Tribunal fédéral. C'est ainsi qu'en 1938 il fixa, pour les élections au Grand Conseil et dans les communes, le quorum à 15%, aggravé par cette décision inique: toute liste n'ayant pas obtenu un siège à la première répartition ne peut participer à la seconde!

Ouverture européenne et rupture frontale cantonale

Les difficultés locales n'empêchent pas les socialistes valaisans de jouer un rôle significatif à l'échelle nationale. Gabrielle Nanchen a marqué une des étapes de la conquête des femmes vers l'égalité. Et Ruth Dreifuss, à Chalais, pouvait se réjouir de la retrouver, dans une salle où le drapeau européen était encadré par le drapeau suisse et le drapeau valaisan. 12 étoiles et 13 étoiles, le rapprochement était inévitable. Mais à en juger par des refus fermes, localisés il est vrai, d'applaudir, il faudra poursuivre le travail de persuasion dans les rangs.

Peter Bodenmann, s'exprimant en français (pas une phrase, tout au long de cette partie oratoire fournie, en allemand: où est l'unité avec le Haut-Valais?), a d'emblée défini l'enjeu: faire sauter la majorité absolue du PDC, et, s'il le faut, sous la pression d'une coalition de tous les partis minoritaires. Les leaders radicaux, aux ambitions fédérales, prendront-ils le risque d'un affrontement brutal avec le PDC? On peut en douter. Mais le Valais, si audacieux dans certaines de ses entreprises, a pourtant besoin de ce désenclavement intérieur. ■

RECTIFICATION

Dans notre article sur le projet de taxe sur le CO₂ (DP 1190 – *Le scénario de la mauvaise foi*), nous comparions le prix payé par les industries dans différents pays pour 1000 litres de mazout. Les chiffres présentés indiquaient en réalité le seul montant des impôts et différentes taxes. Il faut y ajouter le prix du mazout sur le marché, qui varie entre 250 et 300 francs. Ainsi l'industriel italien débourse 250-300 francs + 600 francs de taxes, contre seulement 250-300 francs + 23 francs de taxes pour son homologue helvétique. ■